

# Bonus écologique : lancement d'une consultation publique sur l'achat des véhicules électriques

A+ | A- | 

28/07/2023

Le Gouvernement souhaite conditionner le bonus écologique sur l'impact environnemental de la production des véhicules électriques. Une consultation publique est ouverte sur deux projets de texte réglementaire du 28 juillet au 25 août 2023.



*@pom photo - stock.adobe.com*

L'objectif du Gouvernement est de rendre le **bonus écologique plus efficace sur le plan environnemental**. Jusqu'à présent, ce dispositif n'intègre pour seul critère environnemental que les émissions de gaz à effet de serre du véhicule à l'usage. Cette approche ne permet pas la prise en compte de l'impact environnemental global des voitures électriques lié à leur mode de production.

## Conditionner le bonus écologique à un score environnemental

Dans le cadre de la planification écologique et énergétique, et de la stratégie « **Industrie Verte** », le Gouvernement souhaite, ainsi, élargir le conditionnement du **bonus écologique** à l'empreinte carbone de production des véhicules électriques.

En ce sens, **un projet de décret** < [https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20230721\\_bonus\\_decret\\_v2clean.pdf?v=1690559308](https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20230721_bonus_decret_v2clean.pdf?v=1690559308)> sur les voitures particulières neuves électriques propose d'adosser l'éligibilité au bonus écologique à un score environnemental minimal lié aux étapes du cycle de vie du véhicule avant son utilisation sur route.

**Participez à la consultation publique du 28 juillet au 25 août 2023 pour donner votre avis** < <https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-de-decret->

[relatif-au-conditionnement-de-l-a2898.html](#)>

## Une méthodologie pour calculer le score environnemental

L'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie < <https://www.ademe.fr/>> (ADEME) a rédigé un [projet d'arrêté < https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20230713\\_arrete\\_methodologie\\_critere\\_environnemental\\_v7clean.pdf?v=1690559308](https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20230713_arrete_methodologie_critere_environnemental_v7clean.pdf?v=1690559308)> relatif à la méthodologie de calcul du score environnemental et à la valeur minimale à atteindre pour que le véhicule soit éligible au bonus écologique.

La formule définie par l'ADEME prend en compte l'empreinte carbone **de nombreux éléments** liés à la production des différents types de véhicule électrique :

- ▶ l'acier consommé pour la fabrication du véhicule,
- ▶ l'aluminium consommé pour la fabrication du véhicule,
- ▶ les autres matériaux hors acier et aluminium consommés pour la fabrication du véhicule,
- ▶ la production de la batterie,
- ▶ les transformations intermédiaires et l'assemblage,
- ▶ l'acheminement depuis le site d'assemblage jusqu'au site de distribution en France en prenant en compte les différents moyens de transport (bateau, train, camion, etc.)

Pour être éligible au bonus écologique, les voitures particulières neuves électriques doivent atteindre **le score minimal de 60 points**.

### Rappel sur le bonus écologique

Le bonus écologique est **une aide financière destinée aux Français, en particulier les plus modestes**, qui souhaitent acquérir un véhicule électrique et ainsi réduire d'une part leurs dépenses en carburant et d'autre part contribuer à la réduction des émissions de polluants dans l'atmosphère dont les gaz à effet de serre.

Le bonus écologique peut atteindre **7 000 euros maximum** pour les plus modestes. Le montant de l'aide est déterminé selon le prix d'achat du véhicule et de sa motorisation.

## Presse

Communiqué : [Lancement d'une consultation publique sur l'éco-conditionnalité du bonus écologique pour l'achat de véhicules électriques < https://presse.economie.gouv.fr/28072023-lancement-dune-consultation-publique-sur-leco-conditionnalite-du-bonus-ecologique-pour-lachat-de-vehicules-electriques/](https://presse.economie.gouv.fr/28072023-lancement-dune-consultation-publique-sur-leco-conditionnalite-du-bonus-ecologique-pour-lachat-de-vehicules-electriques/) - 28/07/2023

## À lire sur Bercy infos

Achat d'un véhicule : comment fonctionne le bonus écologique ?

Prime à la conversion : comment en bénéficier ?

---

Partager la page   